

Éducation au Tadjikistan.
District de Ridaki.

Crédit : GPE/Carine Durand



CHAPITRE 5

FINANCEMENTS ET PARTENARIAT

APERÇU DES RÉSULTATS

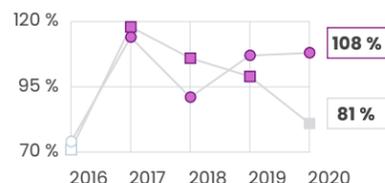
À L'ÉCHELON DES PAYS

OBJECTIF 3

Des financements du GPE efficaces et efficaces

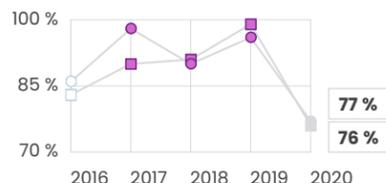
#21

108 % des financements de mise en œuvre ont atteint leur cible concernant la distribution de manuels scolaires.



#22

77 % des financements de mise en œuvre ont atteint leur cible concernant la formation d'enseignants.



#23

78 % des financements de mise en œuvre ont atteint leur cible concernant la construction de salles de classe.



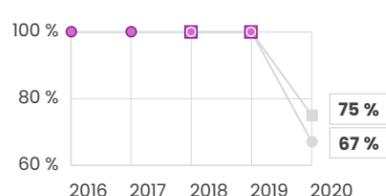
#24a

100 % des requêtes de financement de mise en œuvre ont défini des cibles pour la part variable.



#24b

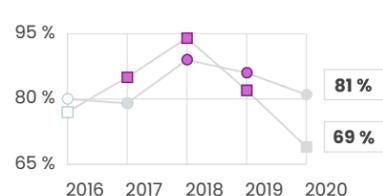
67 % des financements de mise en œuvre ont atteint les cibles de la part variable.



*Les valeurs pour les PPFC en 2016 et 2017 n'étaient pas applicables ; voir l'annexe A pour plus de détails.

#25

81 % des financements de mise en œuvre étaient en bonne voie d'exécution.



OBJECTIF 4

Mobiliser des financements plus importants et de meilleure qualité

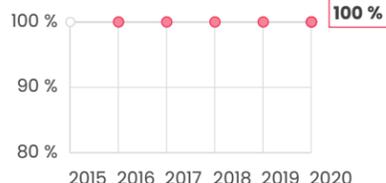
#26

Les bailleurs de fonds non traditionnels ont versé 51,3 millions de dollars au GPE par depuis 2015.



#27

100 % des annonces de contribution ont été honorées.



#28

71 % des bailleurs de fonds du GPE ont augmenté ou maintenu leur aide publique au développement pour l'éducation.



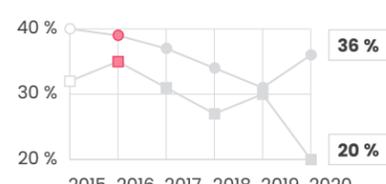
#29

44 % des financements de mise en œuvre alignés sur les systèmes nationaux.



#30

36 % des financements de mise en œuvre du GPE ont été cofinancés ou mis en commun au niveau du secteur.



À L'ÉCHELON DES PAYS

À L'ÉCHELLE MONDIALE

OBJECTIF 5

Renforcer le partenariat

#32

Proportion des pays partenaires et des autres partenaires faisant état d'une plus grande clarté des rôles, responsabilités et des obligations de rendre compte dans le cadre des processus des pays partenaires du GPE.

s/o

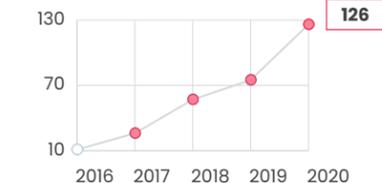
#33

100 produits du savoir de nature technique ont été réalisés depuis 2015.



#34

126 actions de plaidoyer ont été conduites depuis 2016.



#35

100 % des problèmes significatifs mis en évidence par des audits ont reçu des réponses satisfaisantes.



#36

48 % du temps de travail du personnel du Secrétariat a été consacré aux fonctions axées sur les pays.



#37

100 % des rapports de résultats et des rapports d'évaluation ont été publiés.



* Il n'y a pas eu de jalon pour 2016 et 2017 ; voir l'annexe A pour plus de détails.

	Référence	Jalon atteint	Jalon non-atteint	Pas de jalon	Pas de rapport
Total	○	●	●	○	s/o
PPFC	□	■	■	○	s/o

PRINCIPAUX RÉSULTATS

- Au cours de la période de mise en œuvre du Plan stratégique GPE 2020, le GPE a approuvé 145 financements de mise en œuvre (financements accélérés COVID-19 compris) pour un montant de 2,6 milliards de dollars, dont 64 % ont été alloués aux PPFC. Au cours de la même période, les agents partenaires ont utilisé 2,0 milliards de dollars, dont 58 % dans les PPFC.
- Durant l'année civile 2020, le GPE a approuvé 104 financements de mise en œuvre d'un montant de 1,47 milliard de dollars et décaissé 818 millions de dollars, un montant inédit dans l'histoire du GPE. Ces financements comprennent 66 financements accélérés COVID-19, d'une valeur de 467 millions de dollars.
- La proportion de financements en bonne voie de mise en œuvre n'a pas significativement changé, de 80 % en 2016 à 81 % en 2020. Les retards de mise en œuvre s'expliquent en partie par des facteurs extérieurs, indépendants de la volonté du GPE, notamment la COVID-19.
- Le GPE a fixé des cibles annuelles de performance pour garantir que les financements atteignent leurs objectifs en matière de formation des enseignants, de fourniture

de manuels scolaires et de construction de salles de classe. Depuis 2016, le GPE atteint ces cibles, mais pour la première fois en 2020, il a manqué celles relatives à la formation professionnelle des enseignants et à la construction d'écoles, en grande partie en raison de la COVID-19.

- L'alignement et l'harmonisation des financements de mise en œuvre sont restés problématiques durant toute la période du Plan stratégique GPE 2020. La proportion de financements alignés sur les systèmes des pays s'est accrue, de 34 % en 2015 à 44 % en 2020, tandis que la proportion de financements utilisant des modalités harmonisées a diminué, passant de 40 % en 2015 à 36 % en 2020. Les jalons annuels pour l'indicateur d'alignement n'ont jamais été atteints depuis 2016 et l'indicateur d'harmonisation non plus depuis 2017.
- L'aide à l'éducation a atteint un montant record de 15,9 milliards de dollars en 2019, même si cette croissance est imputable essentiellement à un accroissement de l'aide en faveur de l'enseignement supérieur.
- En 2020, les bailleurs de fonds ont apporté 882 millions de dollars au GPE, soit la contribution annuelle la plus importante depuis la création du GPE en 2002.

Les objectifs du Plan stratégique GPE 2020 au niveau mondial étaient de mobiliser des ressources plus nombreuses et de meilleure qualité en faveur de l'éducation et de bâtir un partenariat solide. Le GPE utilise son pouvoir de mobilisation et le plaidoyer pour accroître les engagements en faveur de l'éducation à l'échelle mondiale. Les ressources mobilisées sont ensuite allouées aux pays qui en ont le plus besoin dans le domaine de l'éducation. Au niveau de chaque pays, le GPE s'efforce d'assurer que ses financements sont utilisés avec efficacité et efficacie. Le présent chapitre donne un aperçu du portefeuille de financements du GPE, leur répartition géographique et thématique, leur performance et leur efficacité, mesurés par les indicateurs du cadre de résultats du GPE. Il rend également compte des efforts collectifs du GPE en matière de mobilisation des ressources, de plaidoyer et production de connaissances.

5.1. PORTEFEUILLE DE FINANCEMENTS

FINANCEMENTS DU GPE : VUE D'ENSEMBLE

Le GPE offre divers types de financements à ses pays partenaires pour favoriser un meilleur apprentissage et une plus grande équité dans l'éducation (figure 5.1 et annexe J). En 2020, compte tenu de la COVID-19, trois nouveaux mécanismes de financement ont été créés pour aider les pays partenaires à assurer la continuité de l'apprentissage durant la pandémie et à renforcer la résilience de leurs systèmes éducatifs afin de pouvoir faire face à de futures situations d'urgence (voir le chapitre spécial sur la COVID-19). Le montant total des financements, qui regroupe tous les types de mécanismes de financements en cours, s'élève à 7,1 milliards de dollars.

FINANCEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME SECTORIEL DE L'ÉDUCATION

Le financement pour la mise en œuvre de programmes sectoriels de l'éducation est le principal financement du portefeuille de financements du GPE¹. De la création du GPE en 2002 jusqu'en décembre 2020, le GPE a alloué un total

de 6,4 milliards de dollars au titre de 198 financements de mise en œuvre dans 66 pays partenaires. En décembre 2020, 62 financements de mise en œuvre pour un montant total de 1,6 milliard de dollars étaient en cours dans 49 pays partenaires.

En 2020, les financements approuvés et décaissés ont atteint des niveaux inégalés dans l'histoire du GPE (voir encadré 5.1 pour la terminologie utilisée dans la communication financière du GPE). En tenant compte des financements accélérés COVID-19, le GPE a approuvé 104 financements pour un montant de 1,47 milliard de dollars en 2020 uniquement, montant qui dépasse le montant total en dollars des financements approuvés sur les quatre premières années du Plan stratégique GPE 2020 (2016–2019, 1,1 milliard de dollars, figure 5.2). Les deux tiers du montant total approuvé en 2020 portaient sur les financements de mise en œuvre ordinaires qui n'ont jamais été aussi élevés depuis la création du GPE, tandis que le tiers restant correspond aux financements accélérés COVID-19, qui s'élèvent à 467 millions de dollars. Les montants décaissés aux agents partenaires ont également atteint un niveau record de 818 millions de dollars au total, dont les financements accélérés COVID-19. Toutefois, l'utilisation par les agents partenaires est restée stable à 364 millions de dollars, financements accélérés COVID-19 compris, et

1. Bien que le financement accéléré COVID-19 soit un type de financement pour la mise en œuvre d'un programme sectoriel de l'éducation, il n'est pas inclus dans la présente section, sauf indication contraire. Se reporter au chapitre spécial sur la COVID-19 pour une description détaillée des financements accélérés COVID-19.

FIGURE 5.1.

LE GPE PROPOSE UNE SÉRIE DE FINANCEMENTS POUR FAIRE FACE AUX ENJEUX COMPLEXES DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION DANS LES PAYS PARTENAIRES.

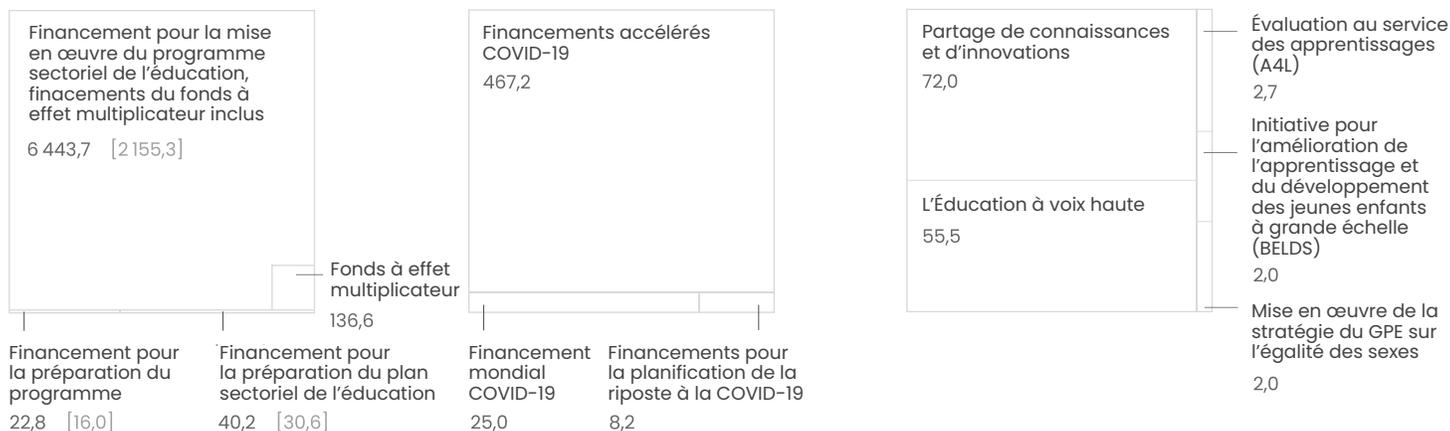
Montant total des différents types de financements depuis leur création (différentes années), en décembre 2020

Appui à la planification et à la mise en œuvre des plans sectoriels de l'éducation : 6,5 milliards de dollars

Riposte à la COVID-19 : 500,4 millions de dollars

Appui thématique : 134,2 millions de dollars

Financement ciblé :



Source : Secrétariat du GPE.

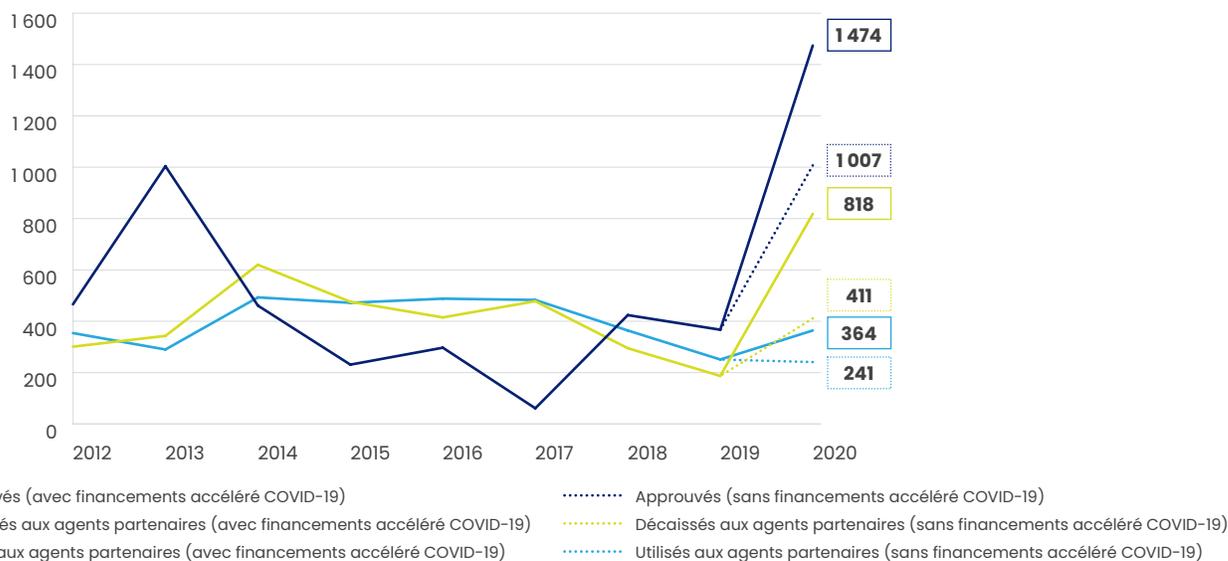
Note : Ce graphique montre les mécanismes de financement qui étaient en cours à un moment donné au cours de l'année 2020. La mise en œuvre de la stratégie du GPE en matière d'égalité des sexes comprend l'investissement dans l'élaboration de PSE intégrant la notion de genre. Le montant alloué aux financements pour la planification de la riposte à la COVID-19, y compris les commissions des agents partenaires, s'élève à 8,8 millions de dollars, comme l'indique le chapitre spécial consacré à la COVID-19.



FIGURE 5.2.

LES FINANCEMENTS DE MISE EN ŒUVRE APPROUVÉS ET DÉCAISSÉS ONT ATTEINT DES NIVEAUX RECORD EN 2020.

Approbation, décaissement et utilisation des financements de mise en œuvre (y compris des financements accélérés COVID-19) depuis 2012 (en millions de dollars)



Source : Secrétariat du GPE.

Note : Cette figure montre les niveaux d'approbation, de décaissement et d'utilisation à compter de 2012, car les chiffres relatifs au décaissement et à l'utilisation avant et après 2012 ne sont pas directement comparables en raison du changement de mécanisme de décaissement en 2012. Les montants approuvés en 2020 s'élevaient à 1,6 milliard de dollars, y compris tous les financements et budgets du Secrétariat et de l'administrateur fiduciaire. Toutes les ressources prélevées sur le fonds fiduciaire, notamment tous les financements, commissions des agents partenaires et budgets du Secrétariat et de l'administrateur fiduciaire, s'élèvent à 1 milliard de dollars.

**ENCADRÉ
5.1.**

DÉCAIEMENT ET UTILISATION DES FINANCEMENTS

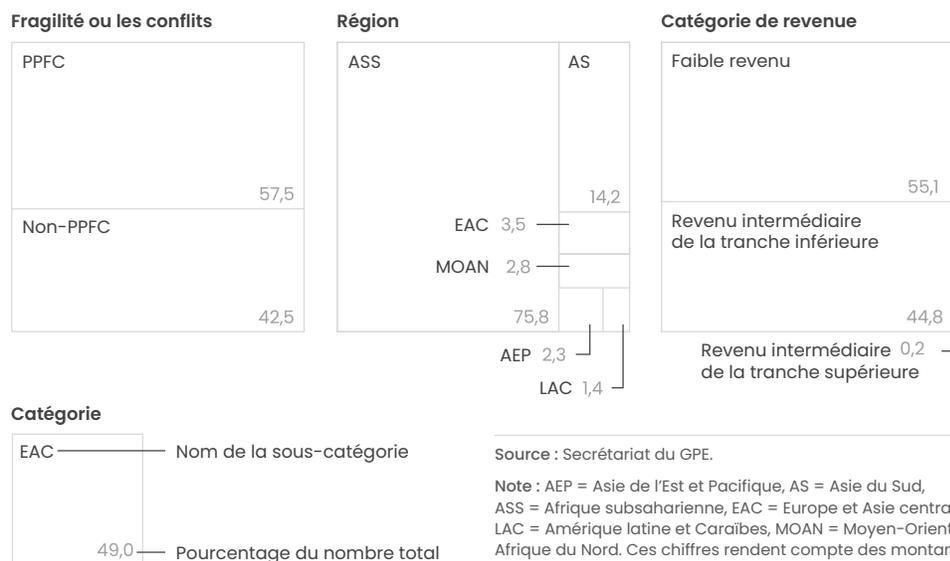
Une fois qu’une requête de financement est approuvée, les fonds sont transférés par tranches à l’agent partenaire à partir du fonds fiduciaire du GPE, conformément à l’accord financier conclu entre le Secrétariat du GPE et l’agent partenaire. Cette transaction constitue un « décaissement » dans les rapports financiers du GPE. Lorsque les fonds sont ensuite dépensés pour le programme, l’argent du financement est considéré comme « utilisé » dans les rapports financiers du GPE.

Cependant, dans les précédents rapports sur les résultats, le terme « décaissement » était employé pour désigner l’utilisation par les agents partenaires. Dans le présent rapport, une distinction est faite entre les décaissements aux agents partenaires et l’utilisation par ces derniers pour rendre compte des flux financiers de manière plus précise.

FIGURE 5.3.

AU COURS DE LA PÉRIODE DU PLAN STRATÉGIQUE GPE 2020, UNE PART IMPORTANTE DES FINANCEMENTS DE MISE EN ŒUVRE DU GPE A ÉTÉ UTILISÉE DANS LES PAYS QUI EN AVAIENT LE PLUS BESOIN.

Utilisation des financements de mise en œuvre par catégorie de PFC, région et catégorie de revenu, 2016–2020



Source : Secrétariat du GPE.

Note : AEP = Asie de l’Est et Pacifique, AS = Asie du Sud, ASS = Afrique subsaharienne, EAC = Europe et Asie centrale, LAC = Amérique latine et Caraïbes, MOAN = Moyen-Orient et Afrique du Nord. Ces chiffres rendent compte des montants utilisés par les agents partenaires pour les financements de mise en œuvre. Ils ne comprennent pas l’utilisation des financements accélérés COVID-19 (pour ces chiffres en particulier, voir le chapitre spécial sur la COVID-19).

à 241 millions de dollars si l’on exclut ces financements accélérés. Les montants utilisés en 2020 s’expliquent en partie par les montants approuvés au cours de bon nombre des années antérieures², par le délai entre l’approbation et le démarrage des financements et par le ralentissement de la mise en œuvre des financements en raison de la pandémie

de COVID-19 (voir encadré 5.2 pour l’incidence de la pandémie sur les financements de mise en œuvre).

Tout au long de la mise en œuvre du Plan stratégique GPE 2020, le GPE a donné la priorité aux pays ayant le plus de besoins (voir annexes K à N). Sur le montant de 1,8 milliard de dollars utilisé par les agents partenaires entre 2016 et 2020,

2. Les agents partenaires utilisent en général les montants des financements sur une période de trois à cinq ans après leur approbation, en fonction de la durée du financement.

58 % de ces fonds l'ont été dans les pays partenaires touchés par la fragilité et les conflits (PPFC) (figure 5.3) ; la proportion utilisée dans ces pays a varié de 54 % à 62 %, selon les années. Plus des trois quarts de l'ensemble des financements de mise en œuvre ont été utilisés en Afrique subsaharienne, cette part étant passée de 65 % en 2016 à 88 % en 2020. Au total 55 % des financements de mise en œuvre ont été utilisés dans les pays à faible revenu.

Allocation thématique

Au cours de la période du Plan stratégique GPE 2020, le GPE a approuvé 79 financements de mise en œuvre d'une valeur de 2,16 milliards de dollars³. Sur ce montant, 36 %, soit 775 millions de dollars, ont été alloués aux activités essentiellement liées à la qualité des apprentissages ; 30 %, soit 640 millions de dollars, aux activités liées à l'équité ; et 30 %, soit 653 millions de dollars, au renforcement des systèmes (figure 5.4)⁴. Dans les PPFC, où les taux d'achèvement moyens sont plus faibles et les taux de non-scolarisation plus élevés que dans les non-PPFC⁵, une proportion plus élevée des montants des financements était consacrée à l'équité, par rapport aux non-PPFC (31 % dans les PPFC contre 25 % dans les non-PPFC).

Globalement, la répartition thématique de l'ensemble des financements semble refléter les enjeux du secteur de l'éducation dans chaque pays (voir annexe O et P respectivement pour les activités thématiques et les niveaux d'éducation financés pour chaque pays). Par exemple, tous les financements octroyés aux pays situés sous le seuil de l'indice de parité entre les genres du GPE⁶ en ce qui concerne les taux d'achèvement dans le primaire ou le premier cycle du secondaire ont été consacrés à l'égalité entre les genres. La plupart des financements dans les pays où les taux de

non-scolarisation sont plus élevés ont soutenu l'amélioration de l'accès à l'éducation pour les enfants non scolarisés⁷.

Au cours de la mise en œuvre du Plan stratégique GPE 2020, 59 % de tous les financements de mise en œuvre ont été dépensés pour l'enseignement primaire, 11 % pour l'enseignement secondaire et 7 % pour l'enseignement préscolaire⁸. La proportion de financements appuyant chaque niveau scolaire est restée largement constante tout au long de la période du Plan stratégique GPE 2020. Le montant total dépensé pour l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire a représenté 16 % de toute l'aide apportée à ces niveaux dans les pays partenaires bénéficiaires d'un financement de mise en œuvre quelconque du GPE entre 2016 et la fin de l'année 2019 (année la plus récente pour laquelle des données sont disponibles)⁹.

Fonds à effet multiplicateur du GPE

Les pays peuvent accéder aux ressources du fonds à effet multiplicateur en mobilisant au moins 3 dollars de financements extérieurs nouveaux et complémentaires pour chaque dollar issu de ce fonds. En décembre 2020, 28 pays/États avaient sécurisé 279,2 millions de dollars de financement du fonds à effet multiplicateur, en mobilisant 1 219,2 millions de dollars en guise de cofinancement. 17 de ces allocations ont été transformées en financements approuvés, pour un total de 136,6 millions de dollars et en mobilisant 552,4 millions de dollars de cofinancement supplémentaire déclaré de 20 partenaires de développement¹⁰ (figure 5.5), dont plus des deux tiers provenaient de banques de développement et plus de la moitié (54 %) du Groupe de la Banque mondiale¹¹. Les conclusions préliminaires de l'examen des financements du fonds à effet multiplicateur mené par le Secrétariat en 2021¹² suggèrent qu'il a été à l'origine du

3. Ce chiffre n'inclut pas les financements accélérés COVID-19.

4. Les 4 % restants ne sont alloués à aucun domaine thématique en particulier. Ils couvrent généralement le coût des agents partenaires, les coûts imprévus et le suivi-évaluation des projets.

5. Selon les indicateurs 4 et 7 du cadre de résultats du GPE.

6. En dessous de 0,877.

7. Les enfants non scolarisés dans les dix pays qui ont le taux de non-scolarisation le plus élevé au niveau primaire selon l'indicateur 7a (par ordre décroissant des taux de non-scolarisation : Soudan du Sud, Érythrée, Mali, Soudan, Djibouti, Niger, Tchad, Sénégal, Guinée et Libéria) ont bénéficié d'au moins un financement de mise en œuvre du GPE au cours de la période du Plan stratégique GPE 2020, à l'exception du Mali. Les financements octroyés au Mali sont utilisés pour accroître la participation et l'achèvement de l'enseignement primaire, surtout pour les filles.

8. Vingt-deux pourcent n'ont pas été alloués à un niveau particulier (en soutien à la politique éducative et la gestion administrative, par exemple, aux installations éducatives et à la formation, à la formation des enseignants et à la recherche en éducation) et le 1 % restant a été alloué à d'autres niveaux, tels que l'éducation des adultes et la formation aux compétences de la vie courante.

9. Sur la base des calculs du GPE à partir des données du Système de notification des pays créanciers de l'Organisation de coopération et de développement économiques, téléchargé en mars 2021, <https://stats.oecd.org/Index.aspx?lang=fr&SubSessionId=19007e04-2261-4cfc-9adc-e5be08cdb518&themetreeid=3>.

10. Royaume-Uni (FCDO), Allemagne (KfW), JICA (Agence de coopération internationale du Japon), Banque islamique de développement, Banque mondiale, guichet de l'IDA pour les réfugiés, Partenariat mondial pour l'aide basée sur les résultats, UNICEF, Banque asiatique de développement, USAID, Australie (DFAT), Nouvelle-Zélande (NZ Aid), AFD (Agence française de développement), MECP (Fondation Madrasa pour la petite enfance – Zanzibar), KOICA (Agence coréenne de coopération internationale), MZE (Fondation Milele Zanzibar), UNESCO, Union européenne, Canada et Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations Unies.

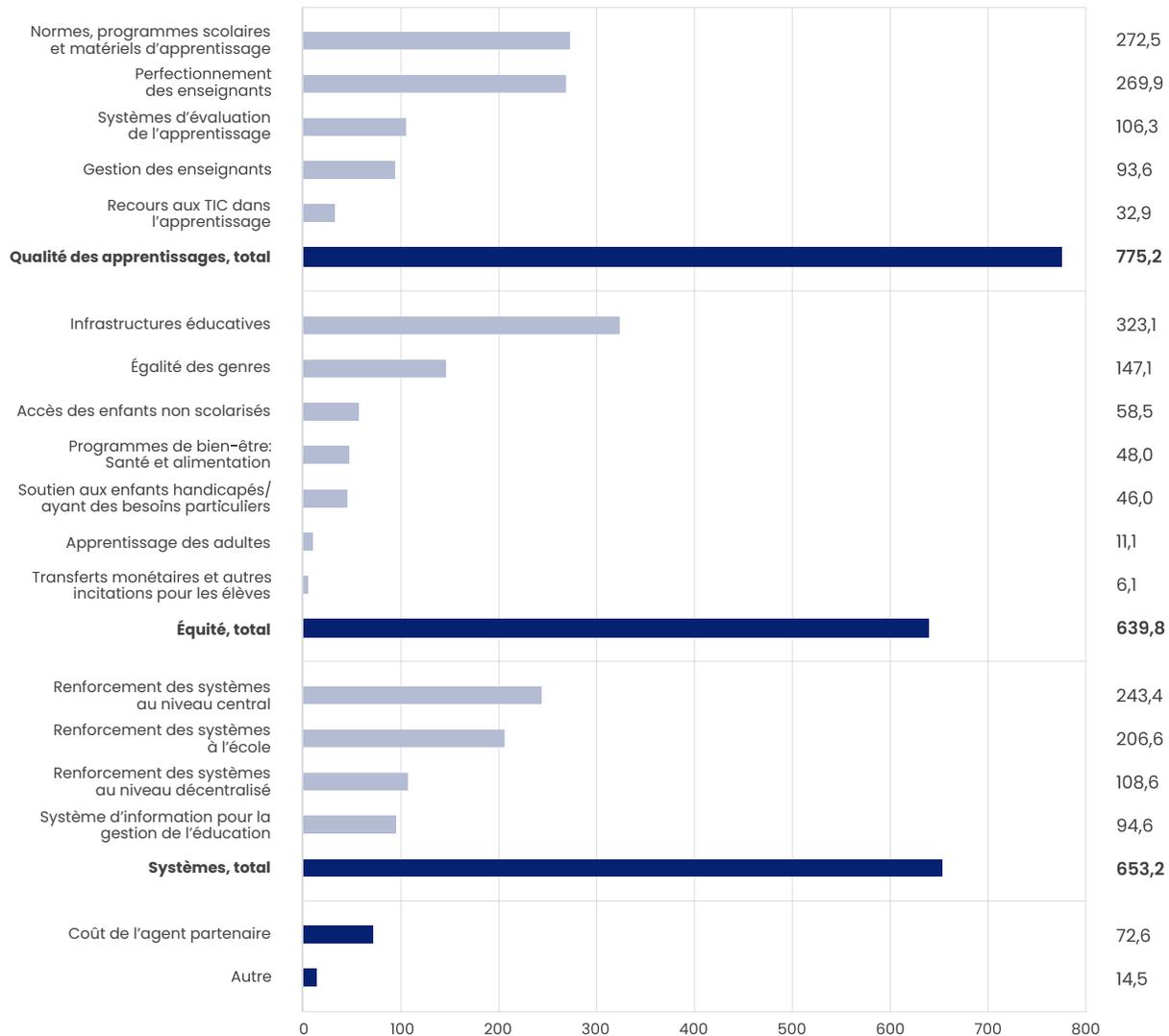
11. Notamment du guichet de l'IDA pour les réfugiés et du Partenariat mondial pour l'aide basée sur les résultats, au siège de la Banque mondiale.

12. Sur la base de l'examen des documents de 32 financements du fonds à effet multiplicateur et d'entretiens réalisés pour 10 de ces 32 financements.

FIGURE 5.4.

LA QUALITÉ DES APPRENTISSAGES, L'ÉQUITÉ ET LES SYSTÈMES ONT REÇU DES MONTANTS SIMILAIRES DES FINANCEMENTS DE MISE EN ŒUVRE DU GPE.

Allocation par activité thématique des financements de mise en œuvre du GPE, 2016–2020 (en millions de dollars)



Source : Secrétariat du GPE.

Note : Cette figure montre les montants alloués aux activités ciblant particulièrement chaque domaine thématique pour une allocation totale sur l'ensemble des 79 financements approuvés entre 2016 et 2020. De nombreuses activités appuient plus d'une catégorie (les installations éducatives peuvent appuyer l'égalité des genres et l'accès pour les enfants non scolarisés, par exemple), mais aux fins de la présente analyse, chaque activité a été comptabilisée pour un nombre limité de catégories. Cette figure n'inclut pas les financements accélérés COVID-19. La ligne « Autre » concerne les frais imprévus et les coûts de suivi et évaluation de projets.

déblocage de fonds supplémentaires ou de la mobilisation plus rapide de fonds dans presque tous les pays couverts par l'examen, bien que le lien de causalité ne puisse être établi de manière définitive. L'examen a également révélé que le fonds à effet multiplicateur favorisait un alignement plus étroit du cofinancement – où et comment il est utilisé – sur les objectifs du GPE, notamment en ce qui concerne l'équité et l'efficacité.

5.2. PERFORMANCE DES FINANCEMENTS DE MISE EN ŒUVRE

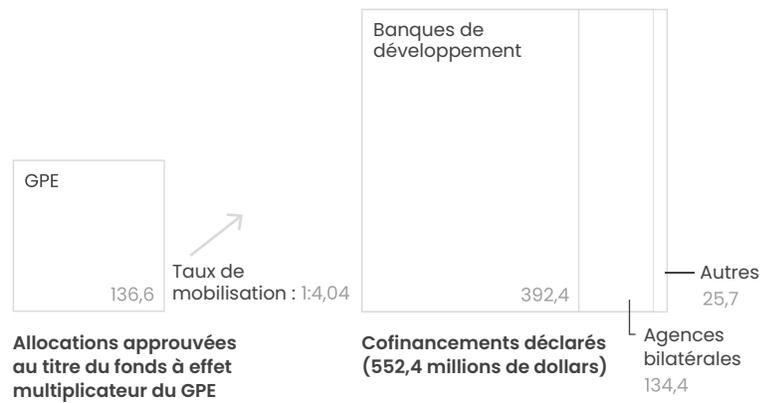
ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DES FINANCEMENTS (Indicateur 25)

Le cadre de résultats suit l'avancement général de la mise en œuvre des financements (indicateur 25) en calculant la

FIGURE 5.5.

LES 137 MILLIONS DE DOLLARS DE FINANCEMENT DU FONDS À EFFET MULTIPLICATEUR ONT MOBILISÉ 552 MILLIONS DE DOLLARS DE COFINANCEMENT.

Total des allocations approuvées au titre du fonds à effet multiplicateur et cofinancements déclarés en décembre 2020 (en millions de dollars)



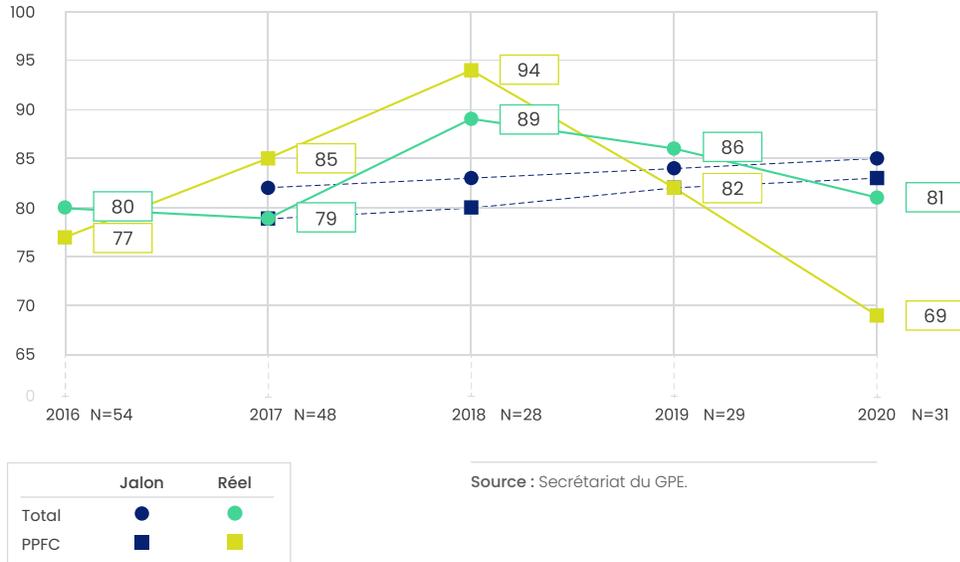
Source : Secrétariat du GPE.

Note : « Autres » désignent l'UNICEF, l'UNESCO, le Programme alimentaire mondial des Nations Unies, l'Union européenne et deux fondations.

FIGURE 5.6.

LA PROPORTION DE FINANCEMENTS EN BONNE VOIE QUI A MANQUÉ LA CIBLE FINALE APRÈS UNE ÉVOLUTION À LA BAISSÉ DEPUIS 2018.

Proportion des financements de mise en œuvre dont l'état d'avancement est jugé en bonne voie



proportion des financements dont l'état d'avancement est jugé en bonne voie. Les financements qui devraient atteindre tous leurs principaux objectifs, ou la plupart de leurs objectifs

avant la fin de la période d'exécution du projet sont classés « en bonne voie »¹³.

13. La définition de l'échelle d'évaluation (en bonne voie, légèrement en retard ou en retard) peut être consultée dans la fiche méthodologique pour l'indicateur 25 (<https://www.globalpartnership.org/content/methodology-sheet-gpe-result-indicator-25>).

Durant l'exercice 2020, la mise en œuvre de 81 % des financements était en bonne voie (figure 5.6). La proportion de financements en bonne voie de mise en œuvre s'est accrue entre les exercices 2016 et 2018, mais a régulièrement régressé par la suite, pour finalement manquer la cible finale de 4 points de pourcentage au cours de l'exercice 2020. Cette évolution à la baisse est plus prononcée dans les PFFC. Au cours de l'exercice 2020, sur les 31 financements qui étaient en cours et pour lesquels des rapports d'avancement ont été communiqués au moins une fois¹⁴, six ont été jugés en retard¹⁵, un peu plus que les quatre de l'année précédente.

À l'instar des années précédentes, les retards de mise en œuvre des financements en difficulté ont été mis sur le compte de facteurs extérieurs, comme l'instabilité politique (Comores, Guinée-Bissau et République démocratique du Congo), les grèves d'enseignants (Guinée-Bissau et Lesotho) et les conflits (Yémen). Parmi les autres raisons, on a invoqué la complexité de la conception des projets (République démocratique du Congo), la lenteur de la mise en service de l'unité d'exécution du projet (Guinée-Bissau), le manque d'appropriation politique et institutionnelle (Comores) ainsi que les problèmes liés à la passation des marchés (Lesotho). Au Tchad, la mise en œuvre a été retardée par des goulets d'étranglement dans les travaux techniques précédant l'achat des manuels scolaires et la définition de critères pour le choix des sites de construction d'écoles, ainsi que par la mobilisation tardive de l'assistance technique. Pour un certain nombre de pays, les retards ont été exacerbés par la COVID-19. En République démocratique du Congo, par exemple, les mesures d'endiguement de la COVID-19, telles que les fermetures d'écoles et les restrictions de déplacements à l'intérieur du pays, ont retardé davantage la mise en œuvre des projets.

Les données provenant des pays¹⁶ indiquent que la COVID-19 influe sur la mise en œuvre des activités prévues au titre de presque tous les financements¹⁷, même si la pandémie seule ne peut justifier les retards constatés à l'évaluation générale de l'état d'avancement des financements, du moins au mois de juin 2020, période butoir pour cet indicateur. Les fermetures d'écoles, le respect des normes de distanciation physique et la désorganisation des chaînes d'approvisionnement sont autant de facteurs qui ont perturbé la mise en œuvre des activités (voir encadré 5.2).

MANUELS SCOLAIRES, FORMATION DES ENSEIGNANTS ET CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE (Indicateurs 21-23)

Le cadre de résultats du GPE suit la performance des financements de mise en œuvre en matière de distribution de manuels scolaires, de formation des enseignants et de construction de salles de classe (Indicateurs 21, 22 et 23, respectivement). La proportion de manuels scolaires distribués par rapport au total prévu par les financements de mise en œuvre s'est accrue, passant de 74 % en 2016 à 108 % en 2020 (Indicateur 21, figure 5.7a). De même, la proportion de salles de classe construites par rapport au nombre prévu a augmenté, de 65 % en 2016 à 78 % en 2020, bien que la cible en la matière ait été manquée de peu (2 points de pourcentage) (indicateur 23, figure 5.7c). En revanche, la proportion d'enseignants formés par rapport au nombre total prévu a diminué, de 86 % en 2016 à 77 % en 2020, la cible fixée en la matière ayant été manquée de 13 points de pourcentage (indicateur 22, figure 5.7b). Durant l'exercice 2020, les cibles fixées dans les PFFC pour l'ensemble des trois indicateurs n'ont pas été atteintes pour la première fois depuis l'année de référence. En particulier, la cible relative à la construction de salles de classe a été très largement manquée dans ces pays : seulement 46 % des salles de classe ont été construites par rapport au total prévu durant l'exercice 2020, très en deçà de la cible de 80 %.

Les données montrent que la performance des financements dans les trois domaines a souffert de la COVID-19 à des degrés divers¹⁸. La formation des enseignants a été particulièrement compromise par la pandémie (voir encadré 5.2). En effet, un examen des rapports sur l'état d'avancement des financements révèle que la plupart des formations d'enseignants prises en compte dans cet indicateur ont été réalisées avant la pandémie. La cible relative à la construction d'écoles n'a pas été atteinte en partie à cause de facteurs liés à la COVID, tels que l'interdiction des déplacements à l'intérieur des pays, les restrictions des travaux de construction et la désorganisation de la chaîne d'approvisionnement mondiale. D'autres facteurs sont également en cause, notamment le manque de diligence des procédures de passation des marchés (Gambie et Sierra Leone) et des raisons sécuritaires (Pakistan).

14. Sur les 46 financements qui étaient en cours durant l'exercice 2020, 15 étaient de nouveaux financements pour lesquels les premiers rapports d'avancement et évaluations des agents partenaires n'étaient pas encore attendus : Burundi, Cameroun, Érythrée, Ghana, Guinée, Maldives, Mozambique, Niger, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Sénégal, Somalie-gouvernement fédéral (financement supplémentaire), Somalie-Somaliland (financement accéléré), Soudan, Tanzanie continentale, Tanzanie-Zanzibar (financement de mise en œuvre et fonds à effet multiplicateur).

15. Comores, Guinée-Bissau, Lesotho, République démocratique du Congo, Tchad et Yémen.

16. Rapports d'avancement de la mise en œuvre et informations fournies par les agents partenaires pour les besoins de cet indicateur et à d'autres fins.

17. GPE, *Rapport de situation sur les financements 2020* (Washington : Partenariat mondial pour l'éducation, 2021), <https://www.globalpartnership.org/fr/content/rapport-de-situation-sur-les-financements-2020-novembredecembre-2020>. Bien que stricto sensu, les données relatives aux conséquences de la COVID-19 ne soient pas encore disponibles pour deux financements dont la mise en œuvre a débuté juste avant la clôture de l'exercice (financement de mise en œuvre et du fonds à effet multiplicateur aux Maldives et financement accéléré au Mozambique).

18. GPE, *Rapport 2020 sur les résultats des financements*.

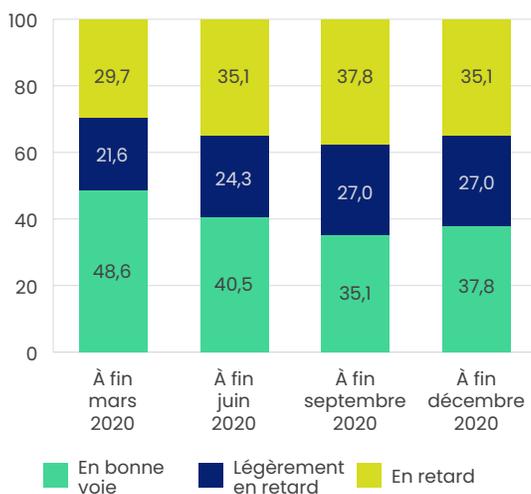
EFFETS DE LA COVID-19 SUR LES FINANCEMENTS DE MISE EN ŒUVRE

Selon une analyse réalisée par le Secrétariat et les conclusions provisoires d'un examen des conséquences de la COVID-19 sur les financements de mise en œuvre du GPE^a, la pandémie aurait contribué à retarder l'exécution des activités et l'utilisation des financements.

Parmi les diverses activités prévues au titre des financements de mise en œuvre, la formation professionnelle des enseignants est la plus fréquemment citée comme étant touchée, en raison de l'imposition de mesures d'endiguement telles que l'interdiction de grands rassemblements. Les activités qui devaient être réalisées au niveau des établissements scolaires, à savoir l'observation des cours, la collecte de données sur les écoles, la mise à l'essai de nouveaux matériels d'enseignement et d'apprentissage et l'évaluation des acquis scolaires, ont été généralement différées jusqu'au moment de la réouverture des écoles. L'accès aux sites des projets a été limité dans les pays imposant des restrictions aux déplacements intérieurs. La capacité des ministères de l'Éducation à répondre à cette crise tout en réfléchissant à une nouvelle modalité de travail à distance a été mise à rude épreuve.

UN PLUS GRAND NOMBRE DE FINANCEMENTS ONT ÉTÉ JUGÉS EN RETARD AU NIVEAU DE L'UTILISATION APRÈS L'APPARITION DE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19.

Niveau d'utilisation des financements de mise en œuvre en cours par trimestre, en 2020 (en pourcentage)



Source : Secrétariat du GPE.

Note : Cette figure présente les 37 financements en cours en 2020. En revanche, le rapport de situation sur les financements 2020 ne porte que sur les financements pour lesquels au moins un rapport d'avancement a été présenté au Secrétariat, ce qui explique les écarts de proportion.

La proportion de financements en retard au niveau de l'utilisation s'est accrue en 2020 (figure à gauche). Lorsque la pandémie s'est déclarée en mars 2020, la proportion de financements en retard était de 30 %^b. Elle est passée à 35 % en juin, puis à 38 % en septembre, pour retomber à 35 % en décembre 2020, car les dates de clôture de certains financements considérés comme étant en retard ont été repoussées.

Certains pays ont adapté la mise en œuvre des financements, par exemple, en changeant les modalités de formation des enseignants pour passer des formations en présentiel aux formations à distance, ou en réaffectant les fonds pour répondre aux nouveaux besoins provoqués par la pandémie^c. D'autres pays ont demandé des révisions de leurs financements, notamment un report de la date de clôture ou un réajustement de la cible de la part variable^d. Si au début de la pandémie l'on comptait peu de demandes de révision des financements liés à la COVID-19, leur nombre s'est légèrement accru lorsque les effets de la COVID-19 sont devenus plus visibles^e.

a. Le rapport final sera disponible d'ici à la fin de l'année 2021.

b. Pour classer les financements de mise en œuvre comme en bonne voie ou en retard au niveau de l'utilisation, le GPE compare la proportion de financement utilisée à date à la proportion de la période de financement écoulee. Si la période écoulee dépasse le montant des fonds utilisés de plus de 25 %, le financement est classé en retard au niveau de l'utilisation.

c. Conformément à une nouvelle disposition de la politique relative aux financements de mise en œuvre qui autorise les pays à réaffecter des ressources (jusqu'à 10 millions de dollars ou 25 % du montant total du financement) pour intégrer une nouvelle activité au titre de la riposte à la COVID-19 sans requérir l'approbation du Secrétariat ou du Comité des financements et performances.

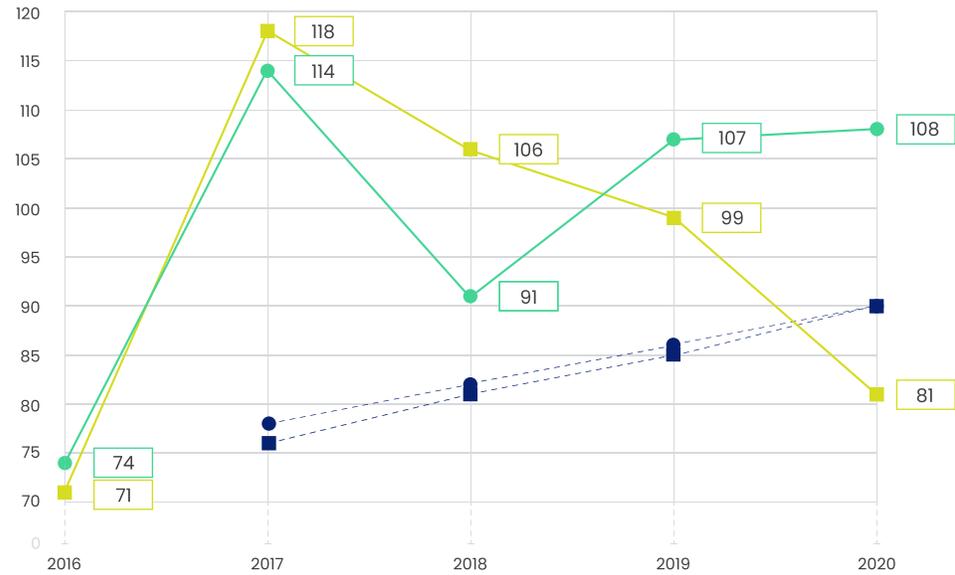
d. Ces révisions nécessitent l'approbation du Secrétariat ou du Comité des financements et performances.

e. Pour un certain nombre de financements, la pandémie de COVID-19 est à l'origine de restructurations non mineures et substantielles : deux pour le deuxième trimestre, quatre pour le troisième trimestre, cinq pour le quatrième trimestre de 2020 ; cinq pour le premier trimestre, cinq pour le deuxième trimestre de 2021.

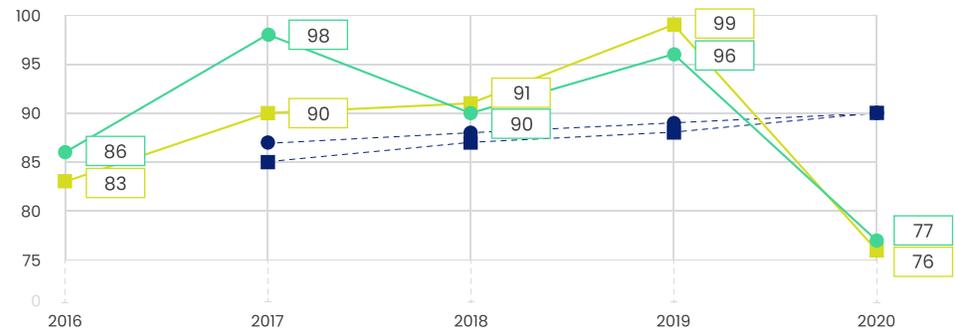
FIGURE 5.7.

POUR LA PREMIÈRE FOIS EN CINQ ANS, LA CIBLE GLOBALE POUR LA FORMATION DES ENSEIGNANTS ET LA CONSTRUCTION DE SALLES DE CLASSE N' A PAS ÉTÉ ATTEINTE, EN PARTIE DU FAIT DE LA COVID-19.

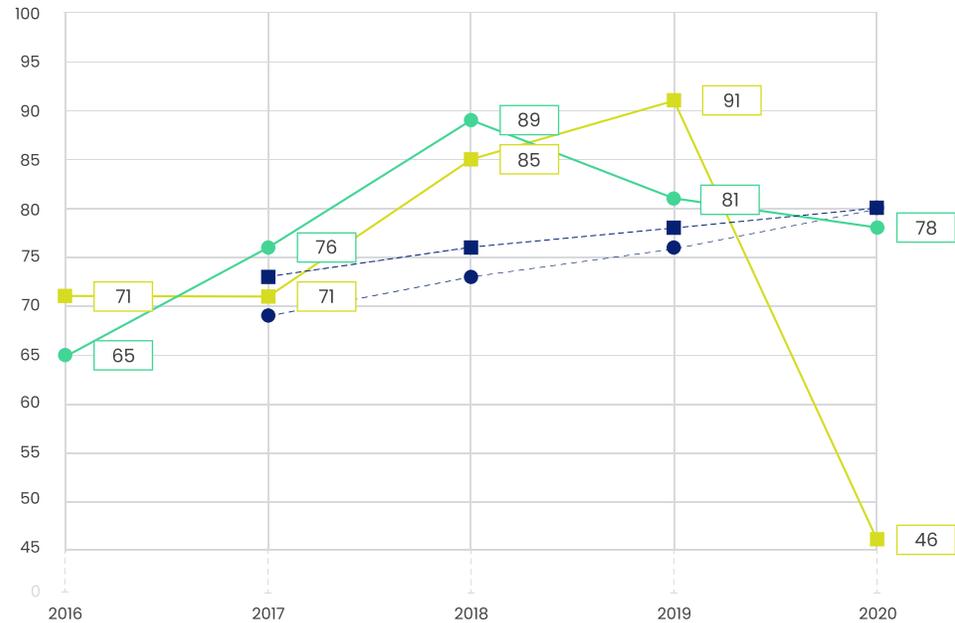
A. Proportion de manuels scolaires achetés et distribués, par rapport au total prévu par les financements du GPE



B. Proportion d'enseignants formés, par rapport au total prévu par les financements du GPE



C. Proportion de salles de classe construites ou remises en état grâce aux financements du GPE, par rapport au total prévu par les financements du GPE



	Jalon	Réel
Total	●	●
PPFC	■	■

Source : Secrétariat du GPE.

Malgré les difficultés rencontrées durant l'exercice 2020, le GPE a réussi à distribuer 155 715 890 manuels scolaires, à former 1 570 909 enseignants et à construire 16 837 salles de classe au cours de la période du Plan stratégique GPE 2020¹⁹.

FINANCEMENTS BASÉS SUR LES RÉSULTATS (Indicateur 24)

Depuis 2015, le GPE met en œuvre un modèle de financement basé sur les résultats qui permet de décaisser au moins 30 % du total des financements de mise en œuvre lorsque les cibles fixées par les pays sont atteintes. L'indicateur 24 du cadre de résultats du GPE suit la proportion des requêtes de financements de mise en œuvre qui ont défini des cibles de performance dans les domaines de l'équité, de l'efficacité et des résultats d'apprentissage (indicateur 24a) et la proportion des financements ayant atteint plus de 75 % des cibles de performance dans ces domaines (indicateur 24b).

Les financements de mise en œuvre sont de plus en plus nombreux à adopter ce modèle basé sur les résultats : de 3 au cours de l'exercice 2016, ils sont passés à 14 au cours de l'exercice 2020. Tous ont défini des cibles en matière d'équité, d'efficacité et de qualité des apprentissages, ce qui signifie que l'indicateur 24a a toujours été atteint à 100 %, de 2016 jusqu'en 2020²⁰. Depuis l'adoption de ce modèle de financement basé sur les résultats, le GPE a approuvé 38 financements de mise en œuvre comprenant une part variable basée sur les résultats, pour une valeur totale de 614 millions de dollars.

L'indicateur 24b affiche systématiquement une valeur de 100 %, chaque année depuis 2016. Toutefois en 2020, sur les six financements comprenant une part variable dont les résultats ont été vérifiés, deux ont atteint moins de 75 % de leurs cibles²¹, ce qui leur a fait manquer la cible finale pour la première fois au cours de la période du Plan stratégique. L'indicateur 24b a manqué la cible finale de 23 points de pourcentage (67 % atteint contre la cible de 90 %). Le Burkina Faso a manqué un indicateur d'apprentissage relatif au ratio manuels scolaires-élève, en raison de retards dans l'acquisition des manuels. Bien que le pays ait réussi à améliorer considérablement le processus d'acquisition des manuels scolaires, ce qui a entraîné un décaissement partiel (50 %) du montant initialement alloué de 1 690 000 dollars, les manuels n'avaient

toujours pas été distribués au début de l'année scolaire²². Le Cambodge a légèrement manqué son indicateur d'efficacité en raison de son taux de redoublement²³ et le montant de 700 000 dollars lié à cet indicateur n'a pas été décaissé. Les cibles des quatre autres financements ont été atteintes. Le Zimbabwe, par exemple, a atteint les cibles de deux indicateurs de l'équité : le pays a réussi à améliorer le taux de transition du primaire au premier cycle du secondaire dans les districts ayant les taux de transition les plus faibles et a fait réviser la loi sur l'éducation²⁴.

Dans la mesure où les pays ont besoin d'un certain temps pour vérifier les résultats de la part variable, les effets de la COVID-19 n'ont pas encore pu être constatés sur la performance de cet indicateur. Toutefois, les rapports provenant des pays indiquent que la pandémie a commencé à avoir un effet non seulement sur l'avancement des activités programmées au titre de la part variable, mais aussi sur la vérification de leurs résultats. Le Népal, par exemple, a connu des retards dans la collecte des données destinées à vérifier les indicateurs de la part variable, ce qui a entraîné une restructuration du financement en mai 2020.

5.3. EFFICACITÉ DE L'AIDE

Le GPE prône l'alignement et l'harmonisation de ses financements de mise en œuvre pour tirer parti au maximum du potentiel du partenariat à renforcer les systèmes nationaux et à éviter la fragmentation de l'aide. Le cadre de résultats du GPE mesure la proportion de financements de mise en œuvre qui sont alignés sur le système d'un pays (indicateur 29) et qui utilisent des mécanismes de financement harmonisés (indicateur 30).

ALIGNEMENT (Indicateur 29)

Le GPE encourage le recours à des modalités de financement alignées sur les systèmes nationaux. Des mécanismes alignés, conjugués à des mesures appropriées permettant de gérer les risques fiduciaires et de renforcer les systèmes, offrent une chance unique d'améliorer la capacité des systèmes éducatifs dans les pays partenaires. Un financement est

19. Durant l'exercice 2020, le GPE a distribué 23 515 704 manuels scolaires, formé 1 175 633 enseignants et construit 1 441 salles de classe.

20. Il convient de noter que certains pays ne sont pas soumis à l'exigence de résultats pour recevoir les financements, en raison d'un environnement de mise en œuvre très fragile ou parce que le financement est inférieur à 5 millions de dollars. Ces financements ne sont pas pris en compte dans le suivi de cet indicateur.

21. Ces deux financements comportaient chacun trois indicateurs pour la part variable, dont un a été manqué. L'indicateur 24b calcule la proportion de financements considérés comme performants ou très performants. Un financement qui atteint 75-99 % de ses cibles est considéré comme performant ; si un financement atteint 100 % de ses cibles, il est considéré comme très performant. Ces deux financements ont atteint 67 % de leurs cibles (deux sur trois), ils ne sont donc pas considérés comme performants.

22. Le Burkina Faso pensait distribuer des livres de lecture et de calcul pour les première et deuxième années du primaire, alignés sur le nouveau programme, avant le début de l'année scolaire 2019/2020. La cible pour le ratio manuels scolaires-élève était de 1,5 à 2.

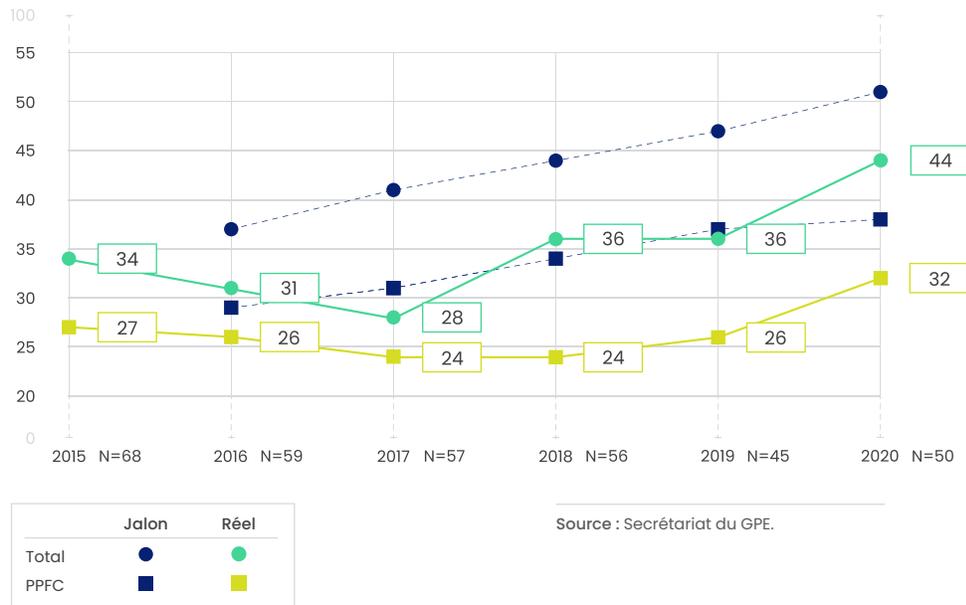
23. Le taux de redoublement était de 13,4 %, légèrement supérieur au seuil maximal de 13,1 % pour recevoir un décaissement.

24. Parmi les changements notables, on peut citer l'interdiction du châtiment corporel.

FIGURE 5.8.

MALGRÉ UNE FORTE AMÉLIORATION DEPUIS L'EXERCICE 2017, LA PLUPART DES FINANCEMENTS DE MISE EN ŒUVRE NE SONT TOUJOURS PAS SUFFISAMMENT ALIGNÉS.

Proportion de financements de mise en œuvre alignés sur les systèmes nationaux



considéré comme aligné lorsqu'il satisfait au moins à sept des dix critères d'alignement²⁵.

La proportion de financements alignés s'est accrue, de 34 % (23 sur 68) en 2015 à 44 % (22 sur 50) en 2020 (figure 5.8). Le nombre moyen de critères d'alignement satisfaits a également augmenté, de 5,04 en 2015 à 5,8 en 2020. En ce qui concerne le volume des financements, plus de la moitié (54 %) des financements au cours de l'exercice 2020 étaient alignés, contre 47 % en 2015²⁶. Malgré une amélioration constante depuis l'exercice 2017, la plupart des financements de mise en œuvre n'ont pas été suffisamment alignés au cours de l'exercice 2020, de sorte que la cible finale pour cet indicateur a été manquée de 7 points de pourcentage. Tout au long de la mise en œuvre du Plan stratégique GPE 2020, sur les 103 financements en cours à un moment ou un autre de la période 2016–2020, pratiquement deux financements sur trois (65 %, ou 67 financements) n'étaient pas alignés sur le système national²⁷.

L'amélioration de l'alignement des financements peut en partie s'expliquer par la mise en œuvre de la feuille de route pour l'alignement depuis 2017 qui favorise le recours à des modalités alignées²⁸. Le Secrétariat a apporté un soutien supplémentaire aux pays cibles susceptibles d'améliorer leur alignement au moment où ils préparaient de nouveaux financements, tirant ainsi parti de la petite possibilité ainsi offerte. Plus précisément, au cours de la période de mise en œuvre du Plan stratégique GPE 2020, 15 nouveaux financements approuvés ont amélioré leur alignement²⁹ par rapport aux financements précédents dans les mêmes pays. Sur ces 15 financements, 6 ont été classés récemment comme étant « alignés »³⁰.

HARMONISATION (Indicateur 30)

Afin d'éviter les coûts de transaction élevés associés aux projets autonomes, le GPE encourage les pays partenaires à recourir à des modalités harmonisées pour ses financements

25. Pour plus de détails, voir la note de méthodologie relative à l'indicateur 29 des résultats du GPE : <https://www.globalpartnership.org/content/methodology-sheet-gpe-result-indicator-29>.
 26. Étant donné que les montants des financements de mise en œuvre varient considérablement, l'examen du volume des financements nous donne un autre point de vue qui complète l'indicateur actuel, axé, lui, sur le nombre de financements.
 27. En termes de volume de financement, 49 % des 103 financements en cours d'exécution à un moment donné au cours de la période du Plan stratégique GPE 2020 étaient alignés et 51 % ne l'étaient pas.
 28. Le Secrétariat a élaboré un plan d'action pour faciliter l'alignement en 2017. Pour plus d'informations sur la feuille de route pour l'alignement, voir GPE, *Revue 2017 du portefeuille* (Washington : Partenariat mondial pour l'éducation, 2017), https://www.globalpartnership.org/sites/default/files/french_gpe_portfolio_review_2017_012918_final_002.pdf.
 29. En fonction du nombre de critères d'alignement satisfaits.
 30. Bénin, Ghana, Guinée, Niger, Tanzanie continentale et Tanzanie-Zanzibar.

FIGURE 5.9.

LA PLUPART DES FINANCEMENTS ONT CONTINUÉ D'UTILISER DES MODALITÉS FRAGMENTÉES.

Proportion de financements de mise en œuvre utilisant des mécanismes de cofinancement ou de mise en commun des financements sectoriels



de mise en œuvre, notamment le cofinancement de projets et la mise en commun de financements sectoriels. Le cadre de résultats mesure la proportion de financements qui sont soit cofinancés, soit déployés dans le cadre d'un mécanisme de mise en commun de financements (indicateur 30).

La proportion de financements de mise en œuvre cofinancés ou mis en commun au niveau du secteur a baissé, de 40 % (27 sur 68) au cours de l'exercice 2015 à 36 % (17 sur 50) durant l'exercice 2020, manquant ainsi largement la cible finale (figure 5.9). En termes de volume de financement, la proportion de l'ensemble des financements étant passés par des mécanismes harmonisés est restée stable à environ 40 % durant toute la période du Plan stratégique GPE 2020³¹. Dans les PPFC, 20 % seulement des financements ont été cofinancés ou mis en commun au niveau du secteur en 2020, en baisse par rapport à 37 % en 2015. Durant la mise en œuvre du Plan stratégique GPE 2020, sur les 103 financements en cours à un moment ou un autre entre 2016 et 2020, 15 %

(15 financements) étaient mis en commun au niveau du secteur, 23 % (24 financements) étaient cofinancés et 62 % (64 financements) étaient autonomes³².

Malgré la baisse observée globalement sur la période 2016-2020, la proportion de financements de mise en œuvre passant par des modalités de cofinancement ou de mise en commun au niveau du secteur s'est accrue de 5 points de pourcentage entre 2019 et 2020. Sur les 16 financements mis en exécution durant l'exercice 2020, huit ont adopté des mécanismes plus harmonisés³³. Sur ces huit financements, cinq ont opté pour la mise en commun sectorielle³⁴. Dans le cadre de la feuille de route pour l'alignement, le Secrétariat a apporté un soutien ciblé lors de l'élaboration de ces cinq financements afin d'encourager une mise en commun sectorielle alignée sur les systèmes nationaux, ou pour soutenir l'introduction d'un nouveau mécanisme de mise en commun de financements sectoriels. Les trois autres financements³⁵ ont adopté des modalités de cofinancement

31. Elle était de 42 % durant l'exercice 2015, 39 % en 2016, 38 % en 2017, 41 % en 2018, 38 % en 2019 et 43 % en 2020.
 32. En termes de volume de financement, 25 % du total des financements entre 2016 et 2020 a recouru à un mécanisme de mise en commun de financements sectoriels, 19 % à un mécanisme de cofinancement et 56 % à des projets autonomes.
 33. Parmi les trois modalités appliquées aux financements de mise en œuvre du GPE, la mise en commun des financements est considérée comme la plus harmonisée, suivie du cofinancement, le financement autonome apparaissant comme le moins harmonisé. La Tanzanie continentale est passée de la modalité autonome à la mise en commun sectorielle. Le Bénin, la Guinée, le Niger et le Sénégal sont passés du cofinancement à la mise en commun sectorielle. Djibouti, le Ghana et l'Ouzbékistan sont passés de la modalité autonome au cofinancement.
 34. Bénin, Guinée, Niger, Sénégal et Tanzanie continentale.
 35. Djibouti, Ghana et Ouzbékistan.

pour leurs ressources issues du fonds à effet multiplicateur, dont l'allocation est subordonnée à la mobilisation d'autres sources de financement externes. Les financements précédents de ces mêmes pays appliquaient des modalités autonomes³⁶.

Aligner l'aide au développement sur le système de gestion des finances publiques d'un pays tout en gérant les risques fiduciaires et en garantissant la responsabilité est un exercice fondamentalement difficile. Au cours de la période du Plan stratégique GPE 2020, la mise en œuvre de la feuille de route pour l'alignement a aidé les pays qui le souhaitaient à progresser dans une certaine mesure vers un meilleur alignement. Toutefois, le GPE influence généralement très peu le choix des modalités de financement, au regard des nombreux autres facteurs susceptibles de pousser les pouvoirs publics et les agents partenaires à opter pour tel ou tel autre mode d'allocation des ressources du GPE³⁷. Le Secrétariat devra renforcer le soutien qu'il apporte aux pays et aux agents partenaires et mieux les inciter à utiliser des modalités alignées pour promouvoir davantage l'alignement et l'harmonisation.

5.4. FINANCEMENT DES BAILLEURS DE FONDS

AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT AU PROFIT DE L'ÉDUCATION (Indicateur 28)

Selon les données les plus récentes de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'aide à l'éducation a atteint un niveau record de 15,9 milliards de dollars en 2019, soit une augmentation de 10 % depuis le début de la mise en œuvre du Plan stratégique GPE 2020, par rapport aux 14,4 milliards de dollars de 2016, année de référence³⁸. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation de l'aide à l'enseignement supérieur. L'aide à l'éducation de base au cours de la période a diminué de 254 millions de dollars, soit de 4 %, passant de 6,399 milliards de dollars à 6,145 milliards de dollars³⁹.

L'indicateur 28 mesure la proportion de bailleurs de fonds du GPE qui ont augmenté ou maintenu le montant en dollars de leur aide publique au développement totale destinée à

l'éducation par rapport à l'année de référence (2014). En 2019, 71 % (15 sur 21) des bailleurs de fonds du GPE ont augmenté leur aide publique au développement en faveur de l'éducation, contre 48 % en 2015. L'indicateur a dépassé sa cible finale de 56 %.

Parmi les bailleurs de fonds du GPE, l'Allemagne, le plus grand bailleur de fonds bilatéral en faveur de l'éducation, a accru son aide à ce secteur de 73 % entre 2014 et 2019, ce qui représente la plus forte augmentation de la part d'un bailleur de fonds du GPE en valeur absolue (1,237 milliard de dollars). En 2019, le pays a apporté une contribution de 2,9 milliards de dollars à l'éducation, dont presque deux tiers ont cependant été dirigés vers l'enseignement supérieur. L'Australie a réduit son aide à l'éducation de 60 %, passant de 466 millions de dollars en 2014 à 187 millions de dollars en 2019, la plus forte réduction parmi les bailleurs de fonds du GPE. Le Royaume-Uni a enregistré la deuxième réduction la plus forte de l'aide à l'éducation en valeur absolue, de 1,187 milliard de dollars en 2014 à 1,041 milliard de dollars en 2019.

CONTRIBUTIONS AU GPE (Indicateurs 26 and 27)

En 2020, les contributions des bailleurs de fonds au GPE se sont élevées à 881,7 millions de dollars, soit la plus forte contribution annuelle depuis la création du GPE en 2002 (voir Annexes Q et R pour les contributions annuelles et cumulées par bailleur). Ce chiffre indique une hausse de 64 %, ou 345 millions de dollars, par rapport à la moyenne des contributions annuelles totales des bailleurs de fonds entre 2016 et 2019. La proportion d'annonces de contributions au GPE honorées par les bailleurs de fonds (indicateur 27) est restée à 100 % pour la sixième année consécutive⁴⁰.

Collectivement, les contributions des bailleurs de fonds au GPE se sont élevées à 3 milliards de dollars au cours de la période de mise en œuvre du Plan stratégique GPE 2020, soit une augmentation de presque 1 milliard de dollars par rapport aux 2,1 milliards de dollars de contributions faites au cours des cinq années précédentes (2011–2015). Plus de la moitié de l'ensemble des contributions des bailleurs de fonds, soit 1,652 milliard de dollars, émane des quatre plus grands bailleurs de fonds : le Royaume-Uni, la Commission

36. Le fonds à effet multiplicateur a contribué à améliorer les résultats de cet indicateur dans une certaine mesure. Huit financements au titre du fonds à effet multiplicateur sont entrés en phase d'exécution au cours de l'exercice 2020. Sur ces huit financements, trois (Djibouti, Ghana et Ouzbékistan) ont changé de modalité pour passer du format autonome au cofinancement et un est passé du cofinancement à la mise en commun sectorielle (Sénégal). Trois financements du fonds à effet multiplicateur (Maldives, Papouasie-Nouvelle-Guinée et Tanzanie-Zanzibar) sont classés comme usant d'une modalité autonome, car les co-partenaires financiers déposent leurs fonds dans un compte bancaire différent de celui du GPE ; ils sont donc considérés comme autonomes en vertu de la définition utilisée pour cet indicateur. Le dernier financement (Népal) continue de recourir à une modalité de financement sectoriel commun.

37. Universalia, *Évaluations au niveau des pays du GPE – Rapport de synthèse final, rapport final*, Vol. 1 (Montréal : Universalia, 2020), <https://www.globalpartnership.org/content/country-level-evaluations-final-synthesis-report-volume-1>.

38. L'aide à l'éducation comprend 20 % d'appui budgétaire général.

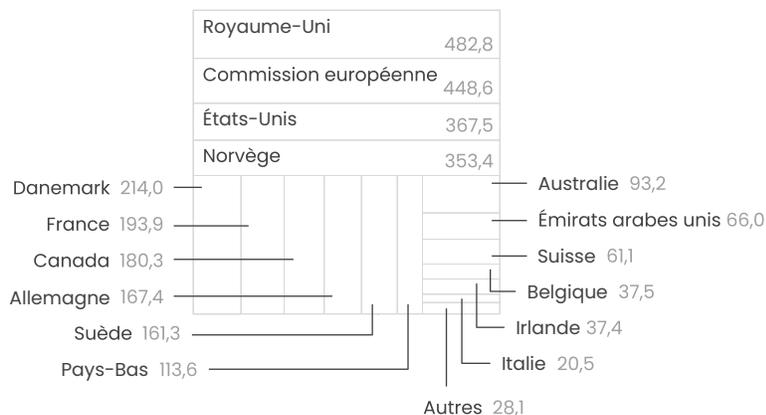
39. L'aide à l'éducation de base comprend 10 % d'appui budgétaire général et 50 % d'aide à des niveaux d'éducation non précisés.

40. Cet indicateur permet de suivre les versements effectués par les bailleurs de fonds par rapport à leurs engagements conformément aux accords de contribution signés, dans leurs monnaies nationales.

FIGURE 5.10.

LES CONTRIBUTIONS TOTALES DES QUATRE PLUS GRANDS BAILLEURS DE FONDS REPRÉSENTENT 55 % DE L'ENSEMBLE DES CONTRIBUTIONS DES BAILLEURS DE FONDS AU GPE.

Contributions totales des bailleurs de fonds au cours de la période du Plan stratégique GPE 2020 (2016-2020) (USD, millions)



Source : Secrétariat du GPE.

européenne, les États-Unis et la Norvège (figure 5.10)⁴¹. Les contributions cumulées des bailleurs de fonds non traditionnels au cours de la période du Plan stratégique GPE 2020⁴² (indicateur 26) se sont élevées à 51,3 millions de dollars, contre 5 millions de dollars en 2015.

5.5. RENFORCER LE PARTENARIAT (Indicateurs 32-37)⁴³

Au cours de la mise en œuvre du Plan stratégique GPE 2020, le nombre cumulé de produits du savoir élaborés et diffusés a augmenté, passant de 4 en 2015 à 100 en 2020 (indicateur 33), ce qui est très largement au-dessus de la cible de 64. Les produits du savoir élaborés durant la période stratégique couvrent des domaines thématiques prioritaires pour le GPE (financement de l'éducation, analyse sectorielle de l'éducation, égalité des genres, évaluations des acquis scolaires, éducation et protection de la petite enfance, santé à l'école, équité, enseignants et données) et se présentent sous diverses formes (directives, études, boîtes à outils, évaluations ou manuels). Le GPE a également redoublé d'efforts de sensibilisation à l'éducation au cours de

la période du Plan stratégique GPE 2020. Le nombre cumulé d'événements organisés a augmenté, passant de 11 en 2016 à 126 en 2020 (indicateur 34), quasiment le double de la cible finale de 65. Au cours de l'exercice 2020, 51 manifestations ont été organisées⁴⁴, ce qui représente le plus grand nombre d'événements tenus en une année au cours de la période du Plan stratégique.

Face à la crise sans précédent provoquée par la COVID-19, le GPE a intensifié ses activités d'échange de connaissances et de plaidoyer. Après le déclenchement de la pandémie en mars 2020, dix événements ont permis d'examiner les effets de la COVID-19 sur l'éducation et les moyens d'assurer la continuité de l'apprentissage pour tous les enfants durant la crise. Le financement mondial COVID-19, un investissement de 25 millions de dollars destiné à garantir la continuité de l'apprentissage par l'échange de connaissances aux niveaux mondial et régional, a rassemblé l'UNESCO, l'UNICEF et la Banque mondiale afin de faire le bilan des ripostes à la COVID-19 dans le domaine de l'éducation. Le mécanisme d'échange de connaissances et d'innovations (KIX) a permis la mise en place d'un observatoire des ripostes des systèmes

41. Les quatre plus grands contributeurs au cours de la période 2011-2015 étaient le Royaume-Uni, l'Australie, le Danemark et la Norvège, qui représentaient 60 % des contributions totales des bailleurs de fonds au GPE.

42. L'indicateur 26 suit les contributions cumulées des bailleurs de fonds non traditionnels depuis l'exercice 2015. Les jalons pour cet indicateur sont définis jusqu'en 2018 seulement, car il reflète l'ambition du GPE de mobiliser des ressources auprès de bailleurs de fonds non traditionnels dans le cadre de la période de reconstitution des ressources 2015-2018. Le jalon pour 2019 et la cible pour 2020 n'ont pas été fixés en raison de l'imprévisibilité des nouvelles contributions de bailleurs de fonds après la reconstitution des ressources de 2018.

43. La collecte des données pour l'indicateur 32 n'a pas été faite, car l'amélioration de la clarté des rôles et responsabilités au sein du partenariat a été intégrée dans la mise en application d'un partenariat efficace. Les principes d'un partenariat efficace ont été officiellement adoptés comme principes de fonctionnement du GPE et la clarté des rôles et responsabilités définis dans le nouveau modèle opérationnel sera évaluée au moyen des mises à l'essai en cours.

44. Y compris des événements virtuels.

éducatifs africains à la COVID-19. Le Secrétariat du GPE et le ministère de l'Éducation de Sierra Leone ont organisé un dialogue virtuel de niveau ministériel au cours duquel 30 pays partenaires ont échangé sur les enseignements à tirer des expériences antérieures avec la maladie d'Ebola. Toutes ces activités ont tiré parti de la force du GPE en tant que partenariat, qui ne se limite pas à l'octroi de financements.

La surveillance fiduciaire a été renforcée au cours de la période du Plan stratégique GPE 2020. Tous les problèmes mis en évidence lors des examens des rapports d'audit ont reçu des réponses satisfaisantes au cours de l'exercice 2020 et durant toute la période du Plan stratégique (indicateur 35).

La proportion du temps consacré par le personnel du GPE aux opérations axées sur les pays (indicateur 36) a augmenté, de 28 % durant l'exercice 2015 à 48 % durant l'exercice 2020, manquant de peu la cible finale de 50 % pour cet indicateur. Par rapport à l'exercice 2019, le temps consacré aux opérations axées sur les pays, comme les conseils aux pays et les examens de la qualité, a augmenté durant l'exercice 2020 ; toutefois, le temps consacré à l'élaboration du nouveau Plan stratégique et aux communications publiques a également augmenté.

Conformément à sa stratégie de suivi et d'évaluation⁴⁵, le GPE a publié l'ensemble des 27 rapports d'évaluation prévus au cours de l'exercice 2020 (indicateur 37), notamment 24 évaluations au niveau des pays, 1 rapport sur les résultats, 1 évaluation de l'élaboration des plans sectoriels et 1 évaluation sommative indépendante du Plan stratégique GPE 2020. L'indicateur 37 a systématiquement atteint les jalons à 100 % depuis 2018.

VERS UN PARTENARIAT RENFORCÉ ET DES FINANCEMENTS PLUS NOMBREUX ET DE MEILLEURE QUALITÉ EN FAVEUR DU SECTEUR DE L'ÉDUCATION

En 2020, les contributions des bailleurs de fonds au GPE ont atteint 881,7 millions de dollars, le montant le plus élevé à ce jour. Les contributions des bailleurs de fonds durant la période d'exécution du Plan stratégique GPE 2020 se sont élevées au total à 3 milliards de dollars. En 2020, les financements de mise en œuvre approuvés et décaissés ont, eux aussi, atteint un niveau inégalé. Ces ressources sont allouées aux pays les plus pauvres qui en ont le plus besoin dans le domaine de l'éducation, répondant ainsi aux enjeux particuliers identifiés dans chaque pays.

Pourtant, les indicateurs de performance des financements de mise en œuvre ont affiché des résultats mitigés. Sur les six

indicateurs de suivi de la performance des financements, deux se sont certes améliorés par rapport à la valeur de référence, mais un est resté stable à 100 % tout au long de la période du Plan stratégique GPE 2020, un autre est resté au même niveau qu'à l'année de référence et deux sont tombés en deçà du seuil de référence. Par rapport à 2016, davantage de financements ont atteint leurs cibles annuelles relatives à la distribution des manuels scolaires et à la construction de salles de classe en 2020. Durant toute la période du Plan stratégique GPE 2020, les cibles en matière de qualité des apprentissages, d'équité et d'efficacité ont été identifiées pour les parts variables de tous les financements, à l'exception de ceux qui en étaient exemptés. En revanche, l'indicateur de l'état d'avancement global de la mise en œuvre des financements ne s'est pas beaucoup amélioré au cours de la mise en œuvre du Plan stratégique GPE 2020 et la cible fixée pour 2020 n'a pas été atteinte. Cela s'explique par les retards de mise en œuvre d'un certain nombre de financements, causés pour la plupart par des facteurs externes indépendants de la volonté du GPE, tels que l'instabilité politique, les grèves d'enseignants et la COVID-19 en 2020. Pour l'indicateur relatif à la formation des enseignants et celui sur la réalisation de la part variable, tous les jalons ont été atteints jusqu'en 2019, mais la cible finale a été manquée. La cible concernant la formation des enseignants a été manquée dans une mesure importante à cause de la pandémie. La cible de l'indicateur de la réalisation de la part variable a été manquée parce que deux financements n'ont pas atteint un nombre suffisant de cibles fixées pour la part variable.

Les indicateurs d'alignement et d'harmonisation sont restés très inférieurs aux jalons fixés tout au long de la mise en œuvre du Plan stratégique GPE 2020⁴⁶ et les cibles finales n'ont pas été atteintes en 2020. La mise en œuvre de la feuille de route pour l'alignement et la mise en place du fonds à effet multiplicateur ont permis de progresser dans une certaine mesure dans les domaines concernés, mais d'une façon générale, le GPE a très peu influencé le choix des modalités utilisées⁴⁷. Il faudra un soutien continu et de meilleures incitations pour encourager les pays à utiliser des modalités alignées et harmonisées lorsqu'ils préparent un financement.

Face à la COVID-19, le GPE a intensifié ses efforts de sensibilisation et d'échange de connaissances pour aider les pays à atténuer les effets de la pandémie et à renforcer la résilience des systèmes éducatifs. Un regain d'efforts est indispensable au regard de l'augmentation des financements nécessaires pour atteindre l'objectif de développement durable 4 et de la diminution attendue des financements nationaux ainsi que de l'aide à l'éducation (voir [annexe E](#)).

45. GPE, *Stratégie de suivi et d'évaluation* (Washington : Partenariat mondial pour l'éducation, 2017), <https://www.globalpartnership.org/fr/content/strategie-de-suivi-et-devaluation-du-gpe-juillet-2017>.

46. Sauf en 2016, lorsque le jalon fixé a été atteint pour l'indicateur 30.

47. Universalia, *Évaluations au niveau des pays du GPE – Rapport de synthèse final, rapport final*, Vol. 1.

